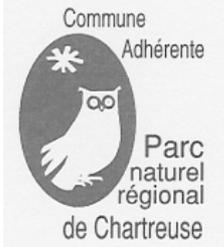




REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°103 RENTREE 2013
tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. accueil.mairiestjo@orange.fr _ site internet www.saintjoseph-de-riviere.fr

EDITO DU MAIRE



Le directeur de l'école M. FEBVAY et le Maire M. DEGASPERI

Il faisait très beau ce mardi 3 septembre, à 9 heures, pour accueillir les enfants à l'école de notre village à l'occasion de cette nouvelle rentrée.

Le soleil aidant, c'est dans la bonne humeur que nos chères têtes blondes, accompagnées de leurs parents, ont rejoint les bancs de notre groupe scolaire « retapé à neuf » pour la circonstance.

Rien ne manquait pour cet important rendez-vous. Au total ce sont donc 169 enfants qui sont inscrits pour l'année 2013-2014 : 61 enfants en maternelle et 108 en primaire dont 25 enfants de St Julien de Ratz, puisque nous sommes école de rattachement pour cette commune voisine du voironnais.

A noter que le nombre d'inscrits est en diminution par rapport à l'année dernière qui en comptait 183, mais suffisant pour éviter une fermeture de classe, toujours préjudiciable à la bonne éducation des enfants.

A l'aube de cette année scolaire, encore une fois, j'adresse tous mes vœux de réussite aux enseignants et aux enfants et une très bonne année scolaire.

Nos sportifs également ont repris le chemin du stade pour défendre et porter haut les couleurs de notre village ; souhaitons leur bonne chance et ... de brillants résultats.

Les vacances terminées, ailleurs aussi, les travaux reprennent vigueur . Ce sera le cas au Fond de Rivière pour l'exécution de la 2ème tranche de remise en état de la voirie et ceci dès le 17 septembre.

Je compte sur la compréhension de tous les riverains pour collaborer à la bonne exécution de ce chantier, malgré les désagréments liés au stationnement et à la circulation.

Enfin, en cette rentrée, se termine le chantier d'enfouissement de ligne d'alimentation électrique de moyenne tension, conduit par les services d'ERDF sur leur réseau entre la salle des fêtes et les Nesmes. Cette opération assurera une plus grande fiabilité de l'alimentation de notre village, surtout pendant la période hivernale et ses catastrophiques chutes de neige.

Voilà pour l'essentiel en ce début de reprise. Alors bon courage à tous.

Le Maire
Claude DEGASPERI

| | |
|-----------------------|----|
| Édito du Maire | P1 |
| La Mairie et les Élus | P2 |
| Les Associations | P3 |
| Les Brèves | P4 |
| En Chartreuse | P5 |
| et aux alentours | P6 |
| | P7 |

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Conseil municipal
Tirage : 520 exemplaires
Conception
Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution. -
Imprimerie DANZI Voiron.

RAPPEL INSCRIPTION SUR LISTES ELECTORALES

Toute personne n'étant pas déjà inscrite sur une liste électorale ou qui a changé de commune de résidence doit solliciter son inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 en Mairie.

Merci de vous munir de votre pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile pour votre démarche en Mairie.

Nous vous rappelons que les élections municipales et les élections européennes auront lieu en 2014.

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire**. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille.

La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée...).

REALISER DES TRAVAUX SUR SA PROPRIETE : QUELLES OBLIGATIONS ?

Aujourd'hui, l'administré connaît bien ses obligations en matière d'autorisations d'urbanisme lorsqu'il procède à des aménagements sur sa propriété (construction, clôture, démolition, réfection...).

Cependant ce qu'il connaît moins, c'est ce qu'il doit faire lorsqu'il réalise des travaux d'extérieur : terrassement, élagage ... Ces activités sont soumises à un cadre réglementaire.

Le territoire français est parcouru de nombreux réseaux : ceux dits « sensibles » comme le gaz, l'électricité, l'éclairage public ou « non sensibles » comme l'eau potable, les eaux usées ou pluviales. Ces réseaux sont exploités par des organismes publics ou privés et sont implantés sur la voie publique ou sur des propriétés privées, ils sont souterrains ou aériens.

Ainsi, le creusement d'une piscine peut en-

dommager une canalisation d'eau potable comme des travaux de toiture ou d'élagage causer des dégâts sur une ligne électrique.

Afin de réduire ces incidents, **professionnels et particuliers doivent obligatoirement** déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.

Vous devez vous renseigner au préalable en Mairie ou directement sur le site www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr pour connaître la liste des concessionnaires des réseaux implantés sur la commune.

Pour rappel, la mairie de St Joseph de Rivière exploite des réseaux : eau potable, eaux usées et pluviales, éclairage public et feux tricolores.

CONTRÔLE POTEAUX INCENDIE SDIS

Les pompiers de St Laurent du Pont et les employés du service eau de la commune procéderont pendant la semaine 39 au contrôle des poteaux incendie.

Ces manipulations peuvent créer des perturbations sur le réseau d'eau potable qui ne perdureront pas.



PHOTO MAIRIE

FAMILLES RURALES

L'association riviéroise démarre ses activités sportives :

COURS DE STEP :

Le mercredi de 18h30 à 19h30, à la salle du Foyer de Vie (le premier cours a eu lieu le mercredi 11 septembre).

COURS DE GYMNASTIQUE

Le mercredi de 20h30 à 21h30, à la salle du groupe scolaire (le premier cours a eu lieu le mercredi 11 septembre).

COURS DE YOGA :

Le mardi de 19h30 à 20h30, à la salle du groupe scolaire, début des cours le 17 septembre.

Les inscriptions se font lors du premier cours (il est possible de s'inscrire par la suite si on a manqué la première séance)

Il est nécessaire de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de ce sport et d'adhérer à l'association Familles Rurales.

Le paiement en plusieurs fois est possible et les chèques vacances sont acceptés.

Renseignements au téléphone : 04.76.55.17.74. ou par mail : mich_gh@yahoo.fr

UNRPA—CLUB DES ETANGS

Programme de fin 2013

- tous les mercredis après midi à partir de 14h, venez nombreux pour participer à des jeux de cartes et des jeux de société ;
- tous les premiers et troisièmes jeudis du mois après midi scrabble à la salle de réunion à 14 h30 ;
- repas de rentrée le jeudi 19 septembre au restaurant : « LES PORTES DE CHAR-TREUSE » de l'école hôtelière à VOREPPE .
- le vendredi 22 novembre journée publicitaire avec la société :PROCONFORT FRANCE. Rendez-vous à 9h30 à la salle d'animation rurale. Le repas sera offert par l'organisateur. L'après-midi tombola ou loto gratuit. Il n'y a aucune obligation d'achat.
- le jeudi 12 décembre : goûter de Noël à 14h30.
- le jeudi 16 janvier 2014 : tirage des rois à 14h30.
- le jeudi 12 février : assemblée générale à 14h30.

Pour les journées de septembre et du 22 novembre inscrivez-vous 15 jours à l'avance.

Merci d'appeler pour toutes les inscriptions, les secrétaires vous en seront gré.

Pour les membres du bureau réunions les mardis 10 décembre, 14 janvier et 11 février.

Si des retraités veulent adhérer au dub ils seront les bienvenus.

Pour tout renseignement ou inscription :

G.MOLLIER : 04 76 55 14 03

M.T.FRANCILLON : 04 76 55 25 23

A. FOUCAULT : 04 76 55 44 19

LA RENTREE DE L'ECHO ALPIN



L'inscription à l'Ecole de Musique ne sera définitive qu'après avoir pris contact avant le 1er octobre 2013 auprès de Myriam Aurel ou Anne Flambard :

par mail : myriam.aurel@orange.fr ou

flambarda@orange.fr

par téléphone : 04 76 55 48 88 ou

07 86 64 05 07

Reprise des répétitions du groupe vocal « L'air de rien » le mardi 17 septembre. Informations auprès de Nicole Falcon (04 76 06 48 52)

« L'air de rien » fête ses 10 ans : réservez dès à présent la date du samedi 23 novembre 2013 pour une grande soirée animation/concert dans la salle d'animation rurale.

L'assemblée générale de l'ECHO ALPIN aura lieu le jeudi 10 octobre 2013 à 20h30, à la salle d'animation rurale de Saint Joseph de Rivière

Une assemblée générale, c'est, entre autres :

- un moment privilégié pour s'informer, découvrir les projets de son association ;
- la possibilité de s'exprimer, d'échanger, faire part de ses remarques, critiques, suggestions ;
- l'occasion de manifester son attachement à son association.

Nous vous attendons nombreux !



PHOTO MAIRIE

RETOUR SUR LA 9^{EME} FETE DES NESMES SAMEDI 6 JUILLET



PHOTO MAIRIE

C'est par une belle journée de début Juillet que les habitants des Nesmes se sont retrouvés pour la 9^{ème} année consécutive pour la désormais traditionnelle fête des Nesmes. Comme chaque année, chacun avait amené quelques victuailles qui ont été ensuite partagées autour d'un buffet très convivial. Petits et grands étaient heureux de se retrouver et de pouvoir échanger au-delà du simple bonjour bonsoir du quotidien.

Après le repas, une partie de boules a réuni deux équipes de 7 à 77 ans et les fous rires étaient au rendez-vous. Ce fut alors le moment fort de la journée avec l'accueil d'Odette (Mme COCHET) qui bien que convalescente avait tenu à venir saluer tout le monde. Pour fêter ses 80 printemps, les habitants des Nesmes s'étaient organisés pour lui offrir un bouquet et pouvoir ainsi fêter cela tous ensemble.

En fin de journée tout ce beau monde se dirigeait vers le parking central vide de ses habituels véhicules permettant ainsi de redresser une table et de finir ensemble et toujours dans la bonne humeur avec les restes du buffet de midi.

On terminait ainsi la soirée autour de quelques boissons avec quelques degrés en plus, en se donnant rendez-vous l'année prochaine, avec la ferme intention de bien marquer le coup de cette prochaine 10^{ème} édition.



PHOTO MAIRIE

TAI CHI CHUAN



NOUVEAU A SAINT JOSEPH DE RIVIERE, à partir du 18 septembre.

L'association LE GOELAND loi 1901 (Saint Aupre) vous propose des pratiques de TAI CHI CHUAN

Le mercredi au foyer de vie de Saint Joseph de Rivière de 10 h 30 à 12h : 1^{ère} et 2^{ème} année de pratique.

Et aussi :

Le lundi à Saint Aupre salle communale, de 19 h à 20 h 30 : tous niveaux

Le mardi à Saint Aupre terrain à côté du parking du cimetière par beau temps, salle communale par temps de pluie de 9 h à 10 h 30 : confirmés. De 10 h 30 à 12 h : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année.

Le jeudi à Saint Etienne de Crossey terrain par beau temps, gymnase intercommunal

salle pieds nus par temps de pluie de 8 h 45 à 10 h 15 : 3^{ème} année sur accord et confirmés. De 10 h 15 à 11 h 45 : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année.

Nous pratiquons dans un esprit convivial cet art martial interne de défense.

Le Tai Chi Chuan est recommandé pour la santé, l'équilibre, la souplesse, le bien être, la relaxation, pour être en paix dans son corps et dans son esprit tout en ayant un mental et un corps fort.

N'hésitez pas à venir essayer : 2 séances gratuites et sans engagement.

Pour 135 euros à l'année + 26 euros d'adhésion à l'association, vous pouvez participer à toutes les séances, à une ou plusieurs séances par semaine, selon vos disponibilités sans supplément de prix.

Renseignements : 04 76 55 09 03 (Céline), 04 76 06 07 01 (Marie Noelle), 06 08 74 42 28 (Danielle)

**MAISON DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION
PAYS VOIRONNAIS
ET SUD GRESIVAUDAN**

Osez le changement !

Le 4 octobre, la Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan organise le 5ème Forum de l'évolution professionnelle et de la création d'entreprise. Le rendez-vous à ne pas manquer pour changer de cap dans sa vie professionnelle.

Elargir ou consolider ses compétences, s'informer sur les possibilités d'évolution professionnelle, de changement de métier ou de création d'entreprise ? Aujourd'hui s'adapter à de nouvelles situations est devenu une nécessité pour la plupart des salariés pour se maintenir dans l'emploi.

L'accès à l'information et à la formation est donc devenu un incontournable. Mais il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans une offre pléthorique. Pour vous aider dans votre projet, des professionnels de la formation et de la création d'entreprise seront présents sur trois espaces d'information : l'orientation et la formation tout au long de la vie, la création et la reprise d'entreprise. Un accueil individualisé et des conseils personnalisés permettront de répondre précisément aux questions des visiteurs. Des ateliers thématiques et un pôle documentation seront également à votre disposition.

Les rencontres du Forum

Des tables rondes permettront d'en savoir plus sur le changement de statut d'auto-entrepreneur, entreprendre autrement et sur le rôle de l'Instance Représentative du personnel

> Programme complet sur www.emploi-paysvoironnais.org

A noter : La thématique « création d'entreprise et d'activité » est organisée en partenariat avec le Service Economie du Pays Voironnais

Lancement du 3ème Trophée de l'évolution professionnelle !

Pratique

Vendredi 4 octobre 2013 de 10h à 19h à la Salle des fêtes de Voiron – place Jacques-Antoine Gau. Entrée gratuite. Pour le programme détaillé, rendez-vous sur www.emploi-paysvoironnais.org ou 04 76 93 17 18

Matinée de découverte des métiers de la culture – mercredi 2 octobre 2013

Venez découvrir les métiers et les formations dans le secteur culturel

Des professionnels, des organismes de formation seront présents pour vous présenter ces métiers, et les formations qui y conduisent.

> de 9h30 à 14h, à la Salle des fêtes de Voiron.

Pour plus d'information www.emploi-paysvoironnais.org ou 04 76 93 17 18

A l'initiative du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Guiers (S.I.V.G.)
et avec l'appui du conseil général de l'Isère se tiendra

S.I.V.G.



le MERCREDI 16 OCTOBRE de 14 à 19H
à la salle d'animation rurale de
ST JOSEPH DE RIVIERE

Le 1° FORUM DES SENIORS
du territoire COEUR DE CHARTREUSE

sur le thème : "BIEN VIEILLIR EN COEUR DE CHARTREUSE"

Dès 14H : animations, stands, conférences-débats, ateliers ...
vous seront proposés par de nombreux partenaires locaux et extérieurs

17H30 : table ronde animée par l'association ALERTE 38 sur le thème :
**« L'accompagnement des seniors en Cœur de Chartreuse :
quel rôle pour les acteurs publics ? »**

19H : partage du verre de l'amitié offert par la municipalité de St Joseph de Rivière.

COMMUNAUTE DES COMMUNES CHARTREUSE GUIERS

Service Public d'Elimination des Déchets - TONNAGES ET RATIOS 2012 -

Le 7 juin dernier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Chartreuse Guiers (CCCG) a délibéré en faveur de l'adoption du rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du Service Public d'Elimination des Déchets. Ce document, qui permet entre autres de rendre compte des tonnages de déchets collectés et des performances de tri de notre territoire, est d'ailleurs consultable dans nos locaux à St-Laurent-du-Pont, aux jours et horaires d'ouverture des bureaux.

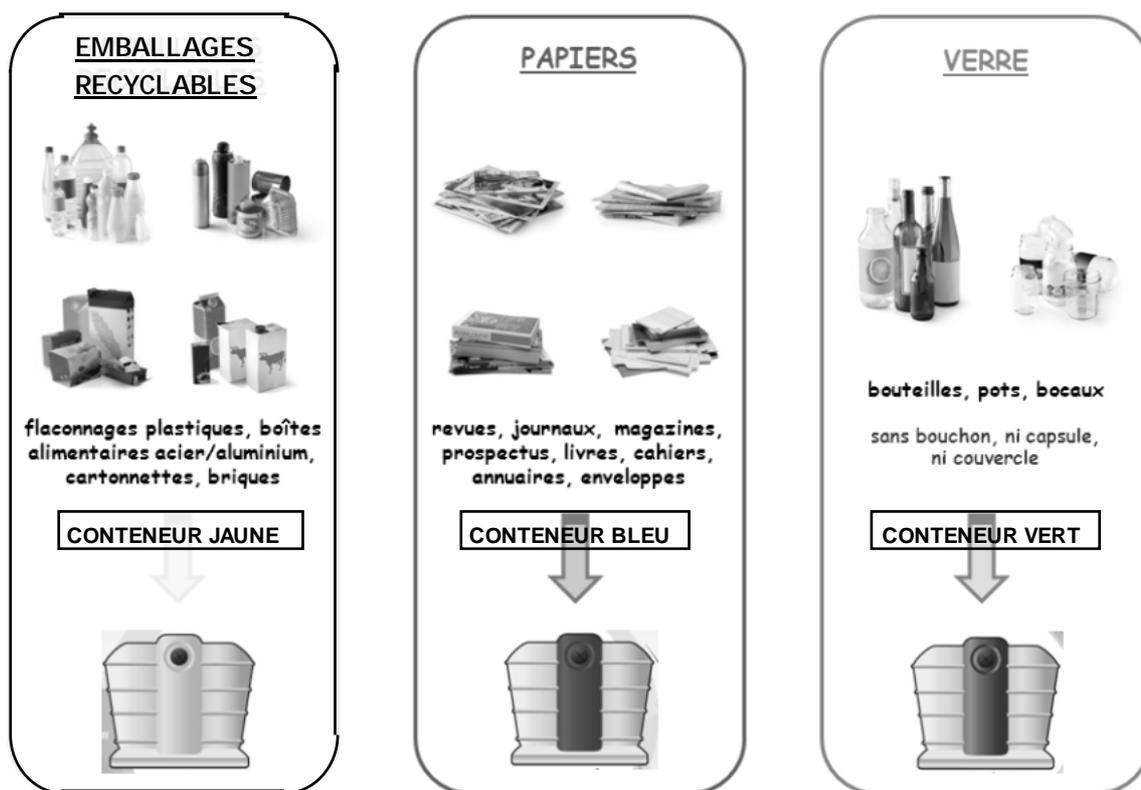
Les ordures ménagères

Ainsi, en 2012, la CCCG a collecté **3 173 t d'Ordures Ménagères (OM)**, soit **263 kg/hab**. Cela représente 20 t de moins qu'en 2011 mais surtout une diminution de 17 % par rapport à 2006. Ces chiffres sont particulièrement encourageants puisqu'ils répondent à la fois à une volonté locale de diminuer les tonnages de déchets envoyés en incinération et donc les coûts, mais aussi à l'objectif national fixé par le Grenelle de l'Environnement de - 7 % d'OM en 5 ans.

La collecte sélective

Concernant la collecte sélective (emballages, papiers et verre), les résultats sont plus mitigés. En effet, on observe une stagnation, voire une baisse des tonnages collectés depuis plusieurs années. En 2012, ce sont **115 t d'emballages (= 10 kg/hab)** et **245 t de papiers (= 20 kg/hab)**, qui ont été envoyés sur le centre de tri Valespace à Chambéry, et **433 t de verre (= 36 kg/hab)** chez le verrier.

Et comme **nous pouvons faire mieux en triant plus**, voici un rappel des **petits gestes aux grands effets** :



Pour information, les consignes de tri concernant les emballages recyclables à mettre dans la colonne jaune ont évolué.

En effet, le CEREC (Comité d'Evaluation de la Recyclabilité des Emballages papier-Carton) a récemment conduit une étude qui a démontré qu'il n'y a pas de réel frein au recyclage des déchets d'emballages ménagers mis au contact avec des produits gras, sucrés, salés et humides, sous réserve que ceux-ci aient été préalablement vidés.

Cela signifie donc, entre autres, que vous pouvez désormais déposer vos cartons de pizzas dans la colonne jaune afin qu'ils puissent être valorisés, à condition d'avoir bien veillé à enlever avant tout débris alimentaire.

PARC DE CHARTREUSE

DES NOUVELLES
DU SITE NATURA 2000 DE L'HERRETANG

PHOTO SYLVAINÉ MURAZ

Le site Natura 2000 de la plaine du Guiers est géré par le Conseil Général de l'Isère et le Conservatoire d'Espaces Naturels en rive droite du canal de l'Herretang et par le Parc de Chartreuse en rive gauche. Ce site est remarquable à l'échelle de l'Europe pour son caractère humide, relique d'un lac couvrant la plaine entière il y a 11 000 ans.

Afin de concilier les activités économiques agricoles, la préservation de la ressource en eau et le patrimoine naturel européen, le Parc de Chartreuse a commencé cette année, un important travail sur la rive gauche du canal. Ainsi, le bureau d'études Cesame Environnement est missionné pour analyser le fonctionnement des écoulements d'eau en relation avec la nappe souterraine, les pratiques agricoles et notamment celles liées à l'entretien du réseau de fossés et les enjeux écologiques (papillon, libellule.....).

En lien avec les agriculteurs, les propriétaires et d'autres usagers, il s'agit de définir d'ici fin 2014, un plan de gestion hydraulique planifiant, dans le temps et l'espace, l'entretien du réseau de fossés en accord avec les enjeux de préservation de la qualité et de la quantité de la ressource en eau et des espèces animales et végétales liées aux zones humides. Pour plus d'informations, contacter Sylvaine Muraz au Parc de Chartreuse.

ZOOM SUR
LE CUIVRÉ DES MARAIS

Le cuivré des Marais (*Lycaena dispar*) est un papillon remarquable à l'échelle de l'Europe et protégé en France.

Ce petit papillon de deux centimètres d'envergure environ, a le dessus des ailes orange « cuivré » et le dessous, bleu clair, ce qui en vol, donne une impression de dignotant. Deux fois par été, les femelles pondent sur des feuilles d'oseille. La chenille, en forme de limace, est verte.

Les papillons adultes recherchent le nectar des fleurs des milieux humides (menthe, salicaire, ...), ils vivent une dizaine de jours.

Papillon de plaine, le cuivré des marais est présent sur le site Natura 2000 de l'Herretang.

Ses populations pourraient être plus importantes en veillant à la continuité dans le temps et l'espace des prairies humides et notamment de l'oseille et des plantes à fleurs



PHOTO SYLVAINÉ MURAZ

TRES BONNE RENTREE A TOUS !

